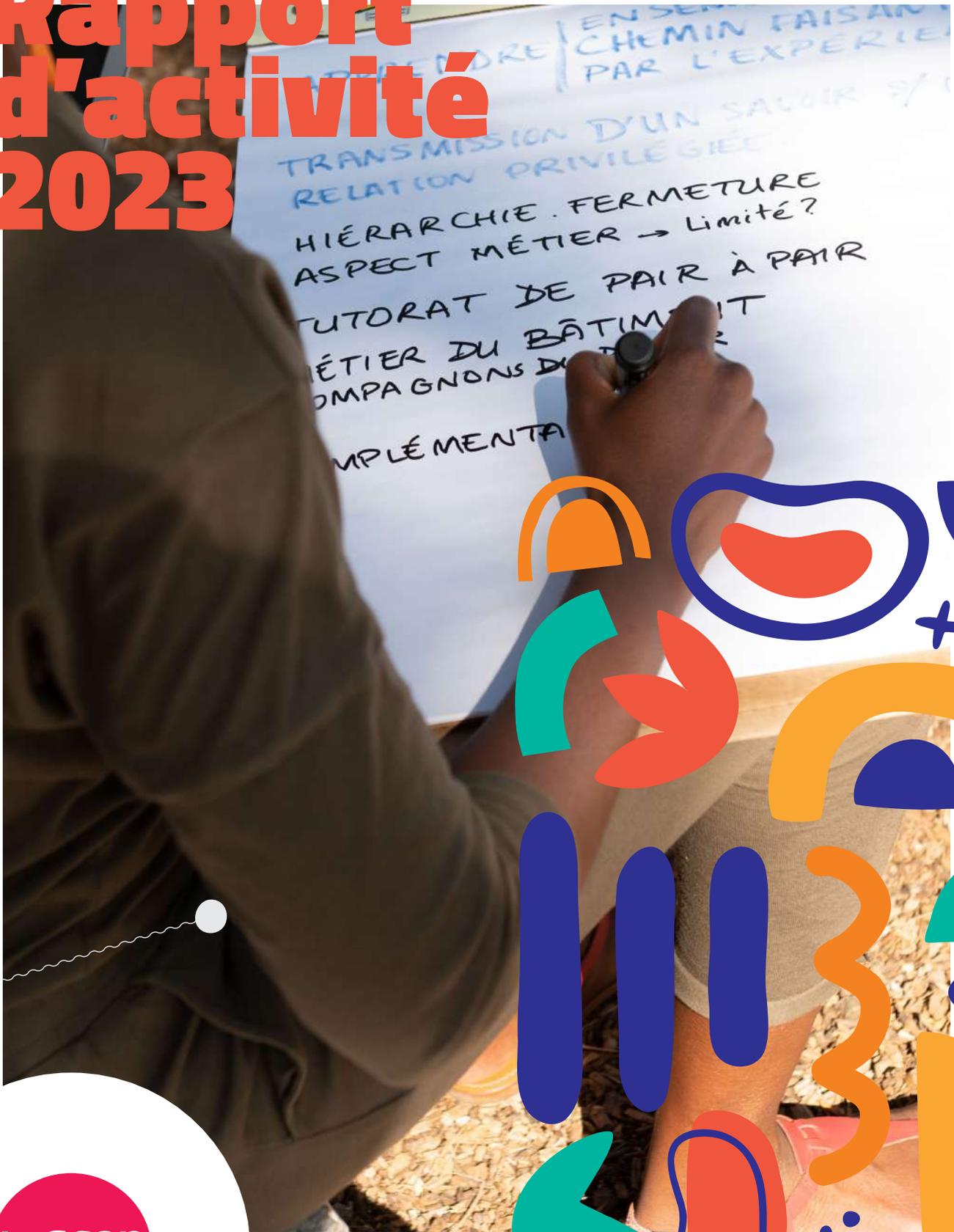


Rapport d'activité 2023



Le mot de la co-présidence



Cécile Malaterre
co-présidente de la Fédération des CAE



Marie Lesage
co-présidente de la Fédération des CAE

Chères toutes, chers tous,

Cette année a été marquée par des événements à la fois riches et avec des rebondissements dans l'Économie Sociale et Solidaire !

Un gros travail sur l'évaluation de la loi ESS et un grand merci à vous CAE d'avoir pu vous emparer du sujet dans la rapidité et la réactivité demandée par notre secrétaire d'État, à notre équipe interne, Anne-Claire Pignal et Caroline Lacoëntre, pour tout le travail d'organisation, de coordination, entre les différents ateliers et les propositions d'évolution de cette loi ESS de 2014. Quel chantier !

Un grand merci au groupe de travail juridique de la Fédération notamment Jean-Yves Kerbourc'h et Yannick Puisset qui ont construit d'arrache pied des propositions et des bonifications de la loi. Nous l'avons d'ailleurs partagé autour d'un temps d'arpentage lors de la Grande Rencontre des CAE en octobre 2023.

Notre assemblée générale du 12 mai 2023 à Rennes et ses différents temps collectifs nous permettent de construire et projeter nos ambitions au sein du mouvement coopératif. Comment y parvenir ? Nous avons dû pallier un manque d'effectif dans le fonctionnement, le conseil d'administration a pris

la mesure (comme il l'a fait auparavant, mais encore plus cette année) pour soutenir l'équipe et prendre en charge des chantiers et la mise en route des commissions.

Les 10 ans du CAPE ont mis en lumière le chemin parcouru depuis la création des CAE et la reconnaissance de cet outil !

Une nouvelle co-présidence est arrivée lors du séminaire CA du 25 mai 2023, Marie Lesage a été élue par le mode d'élection sans candidat-e par les administrateurs et administratrices présentes. Elle rejoint Cécile Malaterre après la fin de mandat de Baptiste Betinas, merci à Baptiste pour son engagement dans le lancement de la fédération !

La Grande Rencontre des CAE 2023 où nous étions plus de 300 personnes confirme notre envie commune de partager, de se retrouver, d'échanger, de co-construire notre jeune fédération. La Méditerranée, le sable et la pinède nous ont inspiré-es pour réfléchir grâce aux nombreuses propositions d'ateliers. Merci pour ce grain à moudre pour penser l'avenir. Ces temps sont toujours riches et ils sont notre fierté et notre réussite commune. Ce fut aussi un moment d'émotion et de transmission



Merci à Cécile, Baptiste et Yves pour votre engagement au sein du CA de la Fédération des CAE.

des anciens réseaux vers la jeune fédération lors de la soirée festive.

Une nouvelle Agora plus facile d'utilisation est déployée pour en faire à la fois un outil de mutualisation de nos pratiques, un relais d'informations et un vivier de nos savoir-faire.

Durant cette année 2023, les administratrices et administrateurs ont construit pas à pas le socle et les bases de la fédération et cela prend du temps ! Peut-être ne percevez-vous pas tout ce travail de consolidation pour monter brique par brique les fondations de notre fédération : des réunions et des séminaires pour travailler sur nos modes de décisions, pour valider les feuilles de route des commissions (grâce à vos participations à l'AG de 2023 et à la Grande Rencontre) et de nombreuses discussions sur nos animations pour que cela soit le plus démocratique possible lors de nos temps collectifs !!

Alors 2023 est achevée, 2024 fêtera les 10 ans de la loi de l'ESS. Nous gardons le cap de l'innovation et des transitions.

Cécile Malaterre et Marie Lesage

SOMMAIRE

- 

P.4
L'AMBITION DE LA FÉDÉRATION DES CAE
- 

P.5
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION DES CAE
- 

P.6
LA FÉDÉRATION DES CAE AU SEIN DU MOUVEMENT
- 

P.9
3 ANS DÉJÀ !
- 

P.10
ACTIONS ET PRODUCTIONS EN 2022
- 

P.14
UN CONSEIL D'ADMINISTRATION REPRÉSENTATIF DE LA DIVERSITÉ DES CAE
- 

P.18
DONNÉES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES
- 

P.19
LA DIVERSITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'ambition de la Fédération des CAE

Porter l'ambition des CAE : devenir la forme majeure de travail autonome

Appuyer le développement des CAE et de l'entrepreneuriat salarié-associé

S'appuyer sur la mise en réseau et l'ouverture

Les socles d'actions travaillés avec les CAE membres de la Fédération

ACCOMPAGNEMENT
Accompagner les CAE dès la création et leur montée en compétence



PLAIDOYER
Promouvoir les CAE, leurs innovations et l'entrepreneuriat salarié



JURIDIQUE
Sécuriser et renforcer la capacité d'action des CAE

OBSERVATOIRE
Mettre en lumière leurs impacts et anticiper les mutations



COMMUNICATION
Renforcer la notoriété des CAE et l'entrepreneuriat salarié

Instances statutaires

Les statuts prévoient une assemblée générale annuelle des membres, un Conseil d'administration de 8 à 15 membres élus à la majorité des deux tiers des voix des membres présents ou représentés, renouvelés par tiers tous les ans, pour une durée maximale de 6 ans (2 mandats pleins consécutifs de 3 ans). Les membres élus élisent en leur sein une coprésidence.

Le séminaire du CA en 2023

Séminaire :
2 journées en mai 2023 à Montélimar pour célébrer et poser les fondations, faire équipe et se projeter.

Les groupes de travail au sein du CA

Les administrateurs et administratrices travaillent en cercle sur diverses thématiques liées au fonctionnement du CA.

En 2023 les thématiques ont porté sur :

- la gouvernance ;
- les ressources humaines ;
- le budget prévisionnel et les cotisations ;
- l'organisation de la Grande Rencontre des CAE.

Le Conseil d'administration de la Fédération en 2023



Marie Lesage
(Coopaname), Co-présidente



Cécile Malaterre
(Suite 126), Co-présidente

Cadrage de la feuille de route des commissions

Positionnement politique

Dynamique de réseau

Intégration de la fédération au sein du mouvement

Structuration de la fédération



Christine Graval
(Consortium Coopérative)



Sandrine Lacorne
(Interstices)



Joseph Le Blanc
(Terracoopa)

« Il y a 6 ans j'ai eu la chance d'intégrer le comité de pilotage dédié à la création d'un réseau uni des CAE. La chance ? Oh oui ! car la création et aujourd'hui le développement de la fédération des CAE, se sont révélés être une merveilleuse école de la coopération et la parfaite illustration de la richesse qu'elle crée. Nous vivons tous et toutes ensemble, l'aventure du développement d'un commun ! Nous avons, d'abord dû, nous reconnaître comme partageant tous et toutes la même ressource, le statut de Coopérative d'Activités et d'Emplois. La deuxième étape a été d'appréhender la diversité et la richesse de la communauté de nos CAE, les enjeux communs. La construction de la fédération des CAE a été la réponse naturelle et une fête ! Ce qui m'anime aujourd'hui, c'est le défi de faire vivre ce commun, d'en garantir la cohérence avec sa communauté et comme le font nos CAE au quotidien, de faire se rejoindre intérêt collectif et intérêt général pour transformer ensemble notre société. Hâte de voir la suite ! »

Sandrine Lacorne, administratrice



Gaëlle Le Breton
(Coop&Bât)



Vincent Feld
(Coop/Alpha)



Carine Lamalle
(Crealead)



Fabrice Nicol
(Prisme)



Marie Piles
(Mine de Talents)



Raphaël Renier
(Elycoop)



Simon Sarazin
(Optéos)

à noter :

Le Conseil d'administration peut s'enrichir de membres volontaires souhaitant contribuer avec voix consultative. Les membres peuvent impulser des groupes de travail et porter ces travaux à la connaissance du Conseil d'administration.

Depuis 2021, différents groupes de travail se sont constitués comme "Coopérations et mutualisations entre CAE et outils numériques supports", "CAE en transition" et "CAE service à la personne".

La Fédération des CAE au sein du Mouvement

Fédérer les CAE pour porter leur ambition, se doter d'une représentation et d'un projet commun, s'entraider et développer l'entrepreneuriat salarié associé au sein du Mouvement Scop et Scic.



Les instances du mouvement

La Fédération des CAE déploie son projet en s'appuyant sur les synergies avec l'ensemble du Mouvement. **La CGScop** porte les missions de représentation, de rassemblement et de coordination des services et appuis de l'ensemble du mouvement.

Les Unions régionales (UR) accompagnent les coopératives à travers une offre de proximité sur les territoires qui va de la création - reprise à toutes les étapes de leur développement, avec des services déclinés en fonction des territoires. Enfin, en fonction de leur métier, les coopératives adhèrent à une ou plusieurs fédérations de métiers. Certaines CAE adhèrent à plusieurs **fédérations de métiers** (CAE et BTP ou Communication), dont elles témoignent des complémentarités.

Confédération générale des Scop

Missions

- Représentation
- Rassemblement
- Coordination des services et appuis de l'ensemble du mouvement aux coopératives et aux porteurs de projet

Services

- Plaidoyer
- Outils financiers
- Juridique
- Formation

9 Unions régionales de Scop & Scic

Missions

- Accompagner les porteurs dans la création / reprise et les coopératives tout au long de leur développement

Services génériques

- Développement : accompagner les porteurs
- Suivi : conseiller et former les Scop ou Scic dans leur développement (juridique, vie coopérative, modèle économique)
- Promotion du statut coopératif et mise en réseau

4 Fédérations de métiers BTP, Communication, Industrie, CAE

Missions

- Renforcer et de développer les compétences professionnelles de leurs membres.

Services génériques

- Représentation
- Services pour le développement des membres
- Mise en réseau



Pour une cohérence de services au sein du mouvement

Notre fédération est une fédération au sein du Mouvement. L'ensemble des entités du Mouvement contribue au développement des CAE. La fédération développe son offre en complémentarité : ce sont les synergies qui soutiennent d'ores et déjà le développement de l'entrepreneuriat en CAE et devront se renforcer toujours plus. Les CAE doivent être accompagnées au plus proche de leur besoin par le Mouvement, notamment par les UR sur leurs territoires. La fédération a vocation à accompagner la montée en compétence de l'ensemble du Mouvement sur les spécificités des CAE. À l'automne 2023, elle a participé à l'université des permanent-es du Mouvement lors d'une journée d'ateliers dédiés aux délégué-es des UR sur la gestion des risques en CAE et les spécificités de la révision coopérative en CAE. Elle appuie les dynamiques territoriales entre CAE et la structuration de la représentation politique des CAE sur les territoires.

Pour une efficience des cotisations

Les cotisations aux différentes entités et la répartition des cotisations entre entités du mouvement sont une préoccupation pour les membres.

La Fédération s'assure de la cohérence des modalités de cotisation au sein du Mouvement, en veillant aux complémentarités des différents échelons et entités d'appartenance des CAE : Union régionale, Confédération, Fédérations de métiers.

Le modèle économique du mouvement : autonomie, mutualisation et solidarité

Le modèle économique du mouvement est fondé sur les principes d'autonomie (financement principal de son projet par les cotisations), de mutualisation et de solidarité.

Au niveau de la confédération, les cotisations des coopératives membres sont réparties ainsi :

- Un tiers « fonctionnement » finance la participation des élu-es aux instances et les services généraux de la CG (comme les services administratif et financier, juridique, études, communication, etc.).
- Un tiers « développement » finance les projets de développement du mouvement en déclinaison de ses orientations votées en congrès.
- Et un tiers « Unions régionales » constitue un levier de financement essentiel pour l'offre de service de proximité aux coopératives membres.

Les Fédérations ont leur propre modèle économique en fonction de ce que leurs membres veulent développer.



ÉMANCIPATION

DES TRAVAILLEUR·ES

AUTONOMES

Le défi de la sécurisation face aux ruptures de parcours : une autre manière de regarder le rapport au travail dans les coopératives.

Le milieu coopératif s'inscrit historiquement dans un projet émancipatoire de ses membres et de la communauté. Plus spécifiquement, certaines formes coopératives (SCIC, CAE) se sont créées pour répondre à un besoin identifié chez des travailleur·es porteuses de projets (travailleur·e autonome, entrepreneur·e salarié·e...).

Elles ont pour objet de proposer un cadre afin d'accompagner au mieux les parcours de vie. Autrement nommé, les coopératives transforment les modes de travail et les conditions d'emploi afin de sécuriser les conditions de vie de leurs membres pour assurer une vie digne.

Celle-ci s'accorde aux possibilités et attentes d'une période donnée. Ainsi le milieu coopératif a, de par le passé, fait progresser le droit (Loi ESS de 2014 en France) et contribue continuellement à améliorer le cadre existant de protection sociale (pensons aux fonds de garantie par exemple).

Cette recherche-action-crédation se veut être une contribution sur l'exigeant chemin du progrès social et vise à alimenter les réflexions sur les innovations sociales nécessaires pour répondre aux besoins actuels de cette catégorie de travailleur·es.

**RECHERCHE
 ACTION
 CRÉATION**

Projet porté par la Manufacture Coopérative et avec l'Union le travail autrement. Coordonné par Samuel MATHIEU, CRI ou Porteur de Thèmes Toulousain.

Avec le soutien du SACTIC par l'intermédiaire d'un Fonds pour l'amélioration des conditions de travail (FACT) à DRAC Bretagne et la Fédération des CAE.

anact

RELU TRAVAIL ATOMÉ



3 ans déjà !

« Dans le sillon de la loi de l'ESS qui va fêter ses 10 ans en 2024, regardons avec fierté le chemin parcouru qui nous amène aujourd'hui à faire fédération.

Au cours de ces 3 premières années, nous nous sommes regardé·es, approché·es et découvert·es. Nous avons su nous rencontrer et faire de notre diversité, notre richesse : la Fédération des CAE est devenue l'espace privilégié d'échange de pratiques et de mutualisation des expériences, favorisant les collaborations et la coopération entre les différentes CAE et, aussi, entre les entrepreneur·ses de CAE.

Du haut de ses 3 ans, notre Fédération est identifiée comme l'interlocutrice privilégiée pour parler aux noms des Coopératives d'Activités et d'Emploi auprès des autorités publiques, des décideur·ses politiques et des partenaires institutionnels. Nous avons su unir nos différences pour porter d'une seule voix nos intérêts et contribuer ainsi à façonner un environnement plus propice à l'entrepreneuriat en CAE.

L'entrepreneuriat en CAE est la solution coopérative à l'entrepreneuriat individuel. En unissant nos forces à celles du mouvement coopératif, nous pouvons imaginer un monde où l'innovation sociale et économique accompagnerait les transformations dans la relation au travail, favorisant un modèle plus équilibré, inclusif et durable de développement économique.

Un beau parcours et encore tant de choses à faire ! »

Cécile Malatterre - co-présidente





Actions et productions en 2023



Accompagnement & juridique

Juridique

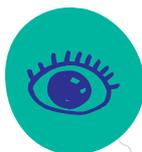
Travail en lien avec la commission plaidoyer pour l'évaluation de la loi ESS.

Memento juridique du CESA en CAE

Il est accessible à toutes les CAE membres.

Il est composé de 30 fiches pour un total de plus de 200 pages autour de :

- la gestion du Contrat d'Entrepreneur Salarié Associé,
- la gestion de l'activité entrepreneuriale,
- la rémunération,
- la rupture du contrat.



+ de **480** accès en 2023 au Memento juridique du CESA en CAE



83 personnes issues de 68 CAE, ainsi que des déléguées des URScop ont participé à 8 séquences en visio d'1h30

Offre de formations et d'échanges de pratiques autour du cadre juridique, de la gestion et de la comptabilité de la CAE

Premières séquences d'appropriation du memento sur :

- l'accompagnement et le financement des services mutualisés,
- temps et durée du travail, santé et sécurité,
- prise charge des factures fournisseurs, mandats et délégations de pouvoirs,
- charges, avantages en nature et frais, locaux d'exercice de l'activité,
- exercice en commun d'une activité économique autonome,
- arrêté de fin d'année et intéressement,
- rémunération fixe et variable, activité partielle,
- modalités de rupture et règlement des comptes après rupture du CESA.

Formation

Deux formations en présentiel, d'une journée chacune, ont été organisées, à Paris et à Bassens, pour 28 bénéficiaires en charge de la comptabilité issues de 24 CAE différentes.

« Cette rencontre entre paires était très enrichissante, à renouveler régulièrement »

« Formation TOP... Formateurs au TOP, très riche et vraiment intéressant et nécessaire lors d'un démarrage dans une CAE »



« J'ai rejoint le groupe juridique de la fédération des CAE en janvier 2021. Celui-ci est composé de membres ayant des compétences variées, qui se complètent, ce qui permet d'aborder sereinement des sujets parfois complexes. Nos temps d'échanges (environ 4 par an) ainsi que la préparation que cela demande en amont peuvent parfois être conséquents au regard de nos missions qui nous attendent déjà dans nos CAE. Néanmoins, ces temps sont toujours riches et constructifs. Ils nous permettent d'aborder collectivement des problématiques que nous rencontrons individuellement. Hélas, je trouve que la fédération des CAE manque encore de moyens financier et humain, ce qui entraîne des difficultés pour restituer ce travail aux autres CAE. Pour conclure, je dirais qu'il y a un véritable épanouissement intellectuel à faire partie de ce groupe. Le partage de nos expériences et valeurs communes nous font grandir et me permettent de ramener ce savoir au sein de ma CAE. »

David Manceau, membre de la commission juridique, CAE ARTEFACTS

Connaissance & promotion

Observatoire

- Recueil, suivi, sélection, validation, des chiffres clés des CAE en 2022 sur les dimensions sociales, économiques et coopératives.
- Travail préparatoire pour une étude socio-économique sur les CAE, la dernière datait de 2015 "Travaux préparatoires à une étude nationale sur les résultats et impacts socio-économiques de l'entrepreneuriat en CAE".

« Mon implication au sein de la commission communication de la Fédération des CAE a été une expérience enrichissante à bien des égards. En collaborant activement avec mes pairs, nous avons développé une série d'outils et de supports de communication essentiels pour promouvoir notre mission commune. De la conception d'une plaquette informative à la création d'un logo distinctif, chaque projet a été une opportunité de mettre en pratique mes compétences tout en contribuant à renforcer la visibilité de notre fédération.

Ce travail demande un engagement fort et une présence régulière, mais les résultats en valent la peine. En plus de renforcer mes compétences professionnelles, cette expérience m'a permis de tisser des liens solides avec d'autres membres engagés et passionnés. Pour moi, la coopération au sein de cette commission incarne véritablement la force du travail d'équipe et de la collaboration, des valeurs essentielles pour faire avancer notre cause commune. »

Audrey Julienne, membre de la commission Communication, CAE Boots&Cats

Communication

- Finalisation du flyer entreprendre en CAE. Les fichiers sources sont modifiables et à disposition sur Nuage (charte, flyer, plaquette "Entreprendre en CAE", kakémono...)
- Fin 2023, nous comptons 1850 abonné-es sur la page dédiée et animée par la fédération sur le réseau social LinkedIn
- Lancements de projets pour le référencement du site de la fédération et du motion design "Entreprendre en CAE".
- Participation financière et diffusion d'une série de vidéos "Être Femme & Bâtir" pour promouvoir l'entrepreneuriat féminin dans le bâtiment avec la Fédération des Scop du BTP.

Nous remercions toutes les personnes qui se sont impliquées et soulignons l'engagement dans les différents groupes de travail :

Juridique

Yannick Puisset (Coop&Bât), Sandrine Lacorne (Interstices, CA Fédéré), Fabrice Nicol (Prisme, CA Fédéré), Jean-Yves Kerbourc'h (Université de Nantes), Anne Peter Geffrier (Coopaname), Séverine Faugeton (L'Ouvre Boites), David Manceau (Artefacts), Christophe Bellec (Oxalis), Antoine Philbert (CGScop)

Observatoire

Carine Lamalle (Crealead, CA Fédéré), Marie Piles (Mine de talents, CA Fédéré), Noémie de Grenier (Coopaname), Coline Mayné (Optéos), Eugénie Podetti (CGScop), Isabelle Amauger (CGScop)

Plaidoyer

Cécile Malaterre (Suite 126, CA Fédéré), Vincent Feld (Coop Alpha, CA Fédéré), Joseph Le Blanc (Terracoopa, CA Fédéré), Alice Penet (Oxalis), Julien Besnard (Omnacité), Julie Peyron (Perspectives), Virginie Charron (Aceascope), Karine Labat-Papin (Coop'Alpha), Emily Lecourtois (Grands Ensemble), Isabelle Amauger (CGScop)

Communication

Marie Lesage (Coopaname, CA Fédéré), Séverine Imbert (Oxalis), Muriel Joseph (avec Mozeika), Audrey Julienne (Boots and cats), Sophie Borderes (L'Ouvre Boites), Jean-François Constans (Alteractifs), Christian Dupuy (Optéos), Naïma Da Costa Kohler (CAE Bourgogne), Corinne Lefaucheux (CGScop), Titaina Crozzoli et Cedric Bucaille (Agence Et pourquoi pas)

« C'était la première fois que je venais à la Grande Rencontre et j'ai trouvé tout génial, thématique des ateliers, la mixité entre CAE lors des repas et temps informels. La soirée fiesta ! »

Stéphane Dubreuil de la CAE SCOPADOM

Plaidoyer

La commission s'est réunie principalement en début d'année 2023, notamment autour de l'évaluation de la loi ESS de 2014.

Cette évaluation, commandée par la ministre Marlène Schiappa au Conseil Supérieur de l'ESS, a permis à la Fédération de faire porter ses propositions, reprises et intégrées dans le rapport du Conseil Supérieur. On peut citer notamment la proposition d'ajouter un paragraphe à l'article 47 de la loi qui préciserait que « Les activités économiques portées par des entrepreneurs personnes physiques mentionnées au 1^{er} alinéa, dans la mesure où ces derniers supportent pleinement le risque de leur activité économique, sont éligibles aux dispositifs et aides publiques en matière économique dont elles auraient bénéficié si elles avaient été exercées sous un autre statut nécessitant une immatriculation. »

« La CAE reste un modèle relativement nouveau et nous devons en permanence nous assurer de sa reconnaissance et de sa bonne prise en compte dans les lois, les décrets, ou encore dans les dispositifs d'accompagnement et de financement.

2023 a été consacrée notamment au plaidoyer dans le cadre de l'évaluation de la Loi ESS de 2014.

La commission Plaidoyer de la Fédération des CAE a défini les sujets sur lesquels elle pourrait avoir une action en 2024 : la reconnaissance du modèle CAE dans la mise en place de France Travail, l'accès aux différents dispositifs d'aide financière pour les entrepreneur·ses en CAE (pour les aides à la création, les aides sectorielles, auprès de l'ADEME, de l'AGEFIPH, en agriculture...), la clarification de la mise à disposition de la déclaration pour les CAE Services à la personne, le retraité progressive pour les ESA... Bref, autant de sujets essentiels pour le développement de nos activités.

Alors rejoignez la commission Plaidoyer pour peser et suivre l'avancée de nos travaux. »

Joseph Le Blanc et Vincent Feld,
administrateurs,
en charge de la commission plaidoyer

« Les rencontres comme toujours, les échanges, l'ambiance, le plaisir de retrouver une grande famille »

Florence Tholly de la CAE Sapie

Mutualiser pour développer

La 3^{ème} Grande Rencontre des CAE a eu lieu du 9 au 11 octobre 2023 à Sète.

Près de **350** personnes étaient présentes, 90 CAE représentées, 60 ateliers ont eu lieu.

Nous avons échangé sur nos pratiques sur des sujets variés, de la gouvernance à la gestion, en passant par la transmission, l'accompagnement, la qualité de vie et des conditions de travail et bien d'autres. Nous avons pu échanger sur les spécificités des CAE, qu'elles soient généralistes ou spécialisées.

Ensemble, nous avons pu partager le travail réalisé :

- pour l'évaluation de la Loi ESS et arpenter l'avis du Conseil supérieur de l'ESS,
- en commissions, plaidoyer, observatoire, communication, juridique, accompagnement, vie coopérative, recherche et coopération,
- et nous projeter sur les prochains sujets sur lesquels nous souhaitons avancer.

« L'espace pour réseauter (dans les couloirs, au repas, durant les bonnes pauses...), la rencontre entre CAE, une bonne ambiance et sur le plan pratique une très bonne organisation. »

Claire Bertrand de la CAE Synapse



Animer une gouvernance partagée

L'appropriation d'outils de gouvernance partagée

À l'issue de notre Assemblée Générale du 12 mai 2023, le conseil d'administration de la fédération des CAE a programmé un séminaire entre administrateur·ices, accompagné par un entrepreneur-salarié-associé en CAE, spécialisé dans l'accompagnement d'organisations et de dirigeant·es, avec les principes de la sociocratie.

Lors de ces deux jours, nous avons pu expérimenter l'élection sans candidat·e, la prise de décision sur le principe de la gestion par consentement. Si depuis la création de la fédération, nous effleurons l'utilisation de tels outils, ce séminaire et cette expérimentation, nous ont permis d'aller plus loin. Désormais, nous traitons les sujets complexes et qui s'y prêtent, par gestion par consentement (GPC). De même, nous réfléchissons aux commissions et autres groupes de travail comme des « cercles » avec la mise en place de double liens. Ce fonctionnement, soutenu

par des administrateur·ices plus aguerri·es à ces techniques, permet à tout un chacun·e de trouver sa place et de s'exprimer sur les sujets abordés sous l'angle d'une proposition. Ainsi, nous pouvons exposer ce que l'on apprécie ou que nous aimerions changer, et ce qui pourrait éventuellement « gratter » et ce sont toutes ces interventions qui font avancer notre collectif, notamment grâce au cadre de travail de la GPC.

Grâce à l'utilisation de ces outils, nous gagnons progressivement en efficacité et efficience. Ainsi, notre CA poursuit son petit bonhomme de chemin et notre prochain enjeu est celui de la transmission aux futures administrateur·ices, des modalités de ce chemin que nous empruntons et que chacun·e pourra pimenter des ingrédients secrets de sa propre pratique, et faire ainsi encore et toujours évoluer le Conseil d'Administration et sa pratique de la gouvernance partagée.

L'Agora des CAE

Plus de **1000** comptes créés sur l'agora des CAE, avec des outils collaboratifs libres, pour les échanges entre les CAE et leurs membres

Forum de discussion, espace de stockage, documents collaboratifs, etc.

<https://agora.les-cae.coop>

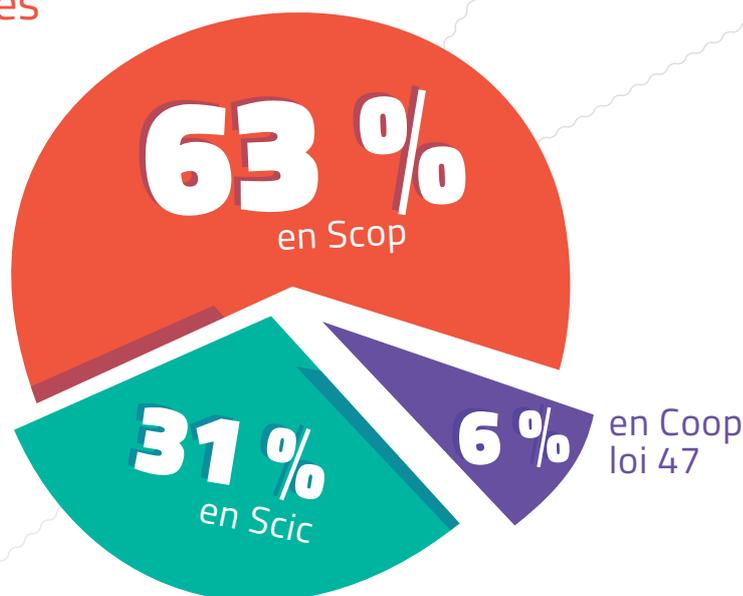


Un Conseil d'administration représentatif de la diversité des CAE

Les chiffres 2023 confirment le poids et la diversité des CAE en France. Pour avoir un aperçu de la représentation de la diversité des CAE, ces chiffres sont mis en regard de la diversité représentée au sein de son Conseil d'administration*.

Formes coopératives des CAE

Données consolidées des CAE 2023



82%

9%
9%

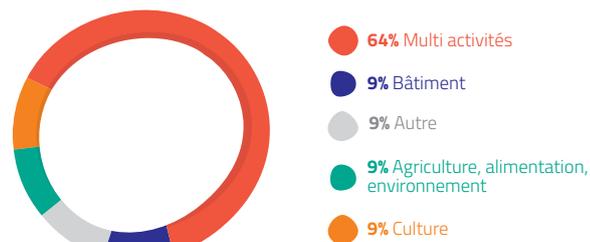
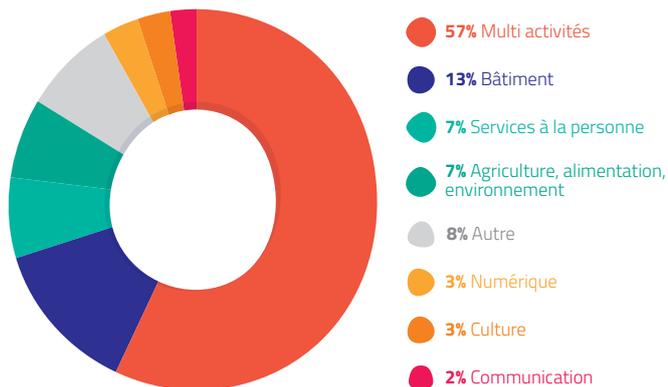
Forme coopérative des CAE représentées au CA (30/03/2023)

* Les statuts de la Fédération des CAE prévoient que l'assemblée générale entend un rapport sur « la diversité des CAE et de leurs membres au regard de leur représentation au sein du Conseil d'administration de la fédération » (article 9-2)



Domaines d'activité des CAE

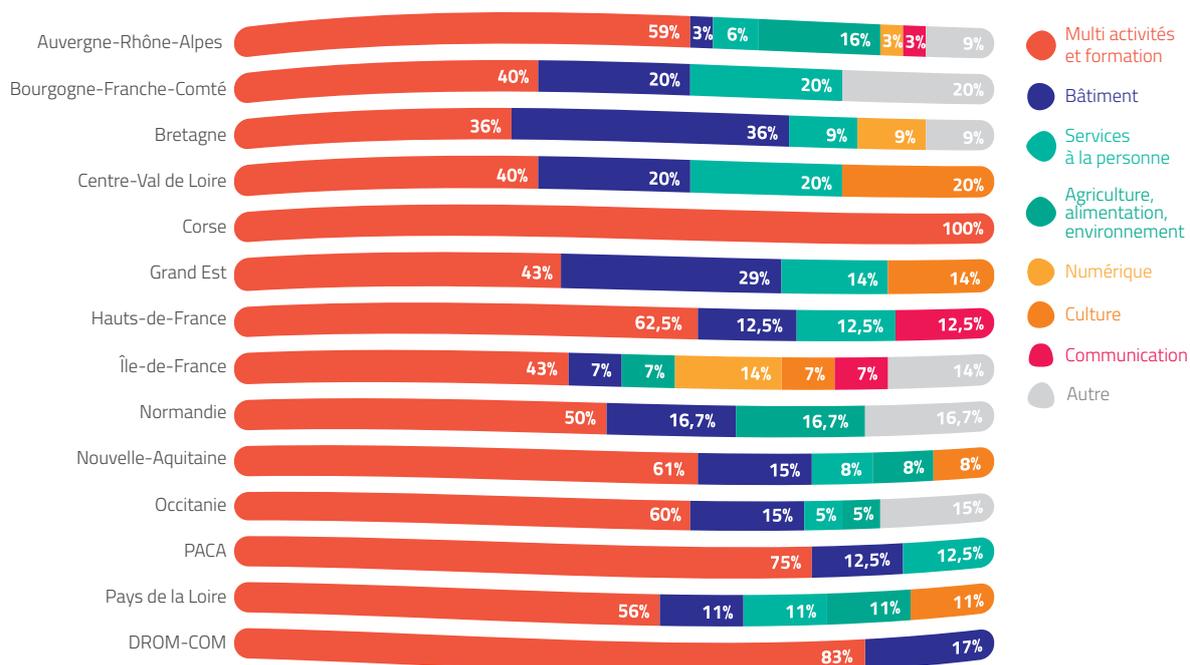
Données consolidées des CAE 2023 - 148 répondantes



Domaines d'activité des CAE représentées au CA (30/03/2023)

Répartition des domaines d'activité des CAE selon les régions

Données consolidées des CAE 2023 - 148 répondantes





Effectifs des CAE



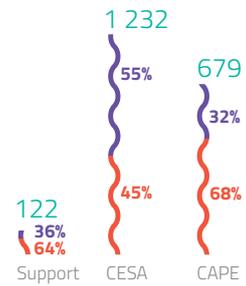
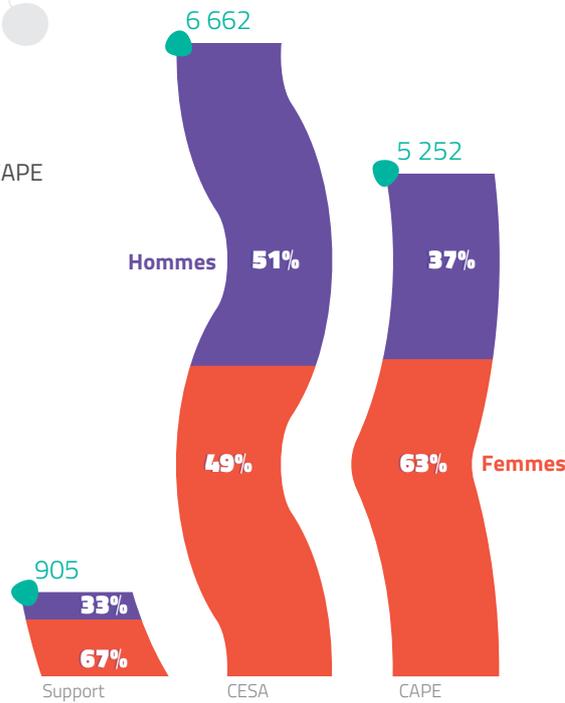
+ de **11 914**
entrepreneur-es en CAE en 2023
+ de **6 662** entrepreneur-es salarié-es*
et près de **5 252** porteur-euses de projet**

Effectifs et répartition Femmes/Hommes

Au global au sein des CESA/CAPE

55%
de femmes
et
45%
d'hommes

Données consolidées des CAE 2023



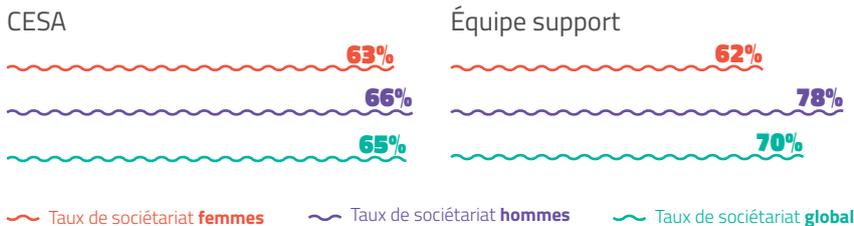
Les effectifs au sein des CAE membres du Conseil d'administration de la fédération (30/03/2023)

Total Entrepreneur-es CAPE + CESA : **1 911**
56% de femmes et 44% d'hommes

Taux de sociétariat chez les salarié-es des CAE



4 200
ESA sociétaires de leur CAE

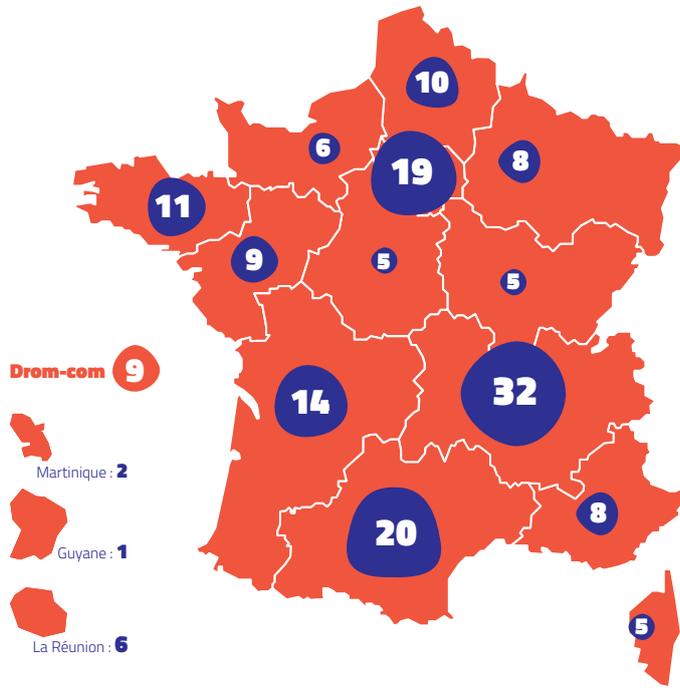


Chez les CAPE, le sociétariat reste très marginal, avec un taux de 2% pour les femmes et 5% pour les hommes

* Titulaires d'un Contrat d'entrepreneur salarié associé (CESA)
** Titulaires d'un Contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE)

Région d'implantation des CAE

Données consolidées des CAE 2023
(161 répondantes)



141
CAE membres
à fin 2023



CAE représentées au CA
(30/03/2023)

Effectifs des CAE en région en 2023

(161 répondantes)

Régions	Nombre de CAE	Nombre de CESA/CAPE	Nombre équipe appui
Auvergne-Rhône-Alpes	32	2 619	216
Bourgogne-Franche-Comté	5	352	37
Bretagne	11	956	51
Centre-Val de Loire	5	195	16
Corse	8	485	39
Grand Est	8	485	39
Hauts-de-France	10	917	43
DROM-COM	9	356	30
Île-de-France	18	1 142	94
Normandie	6	377	39
Nouvelle-Aquitaine	14	986	86
Occitanie	20	1 887	111
Pays de la Loire	9	904	62
Provence-Alpes-Côte d'Azur	8	534	42
Total	161	11 914	905



Répartition des CAE représentées au Conseil d'administration de la fédération et de leurs effectifs
(30/03/2023)

Régions	Nombre de CAE	Nombre de CESA/CAPE	Nombre équipe appui
Auvergne-Rhône-Alpes	2	146	9
Hauts-de-France	1	216	4
Île-de-France	1	492	38
Nouvelle-Aquitaine	4	510	42
Occitanie	4	547	29
Total	12	1911	122

Données économiques et financières

161 répondantes

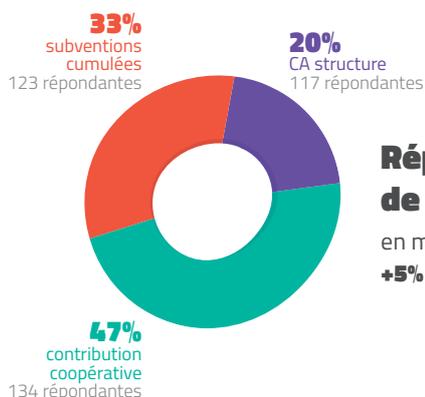


Les CAE génèrent

317 489 916 €

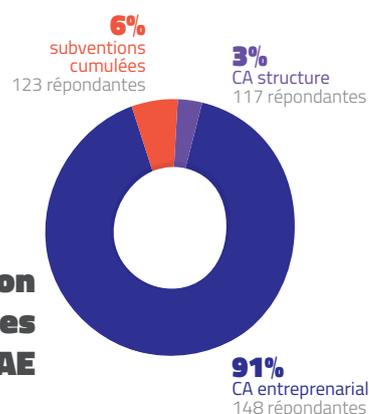
de chiffre d'affaires en 2023
(262 513 900€ en 2022)

CA cumulé = CA Structure + CA Entrepreneurial,
hors subventions, contribution coopérative et échanges internes

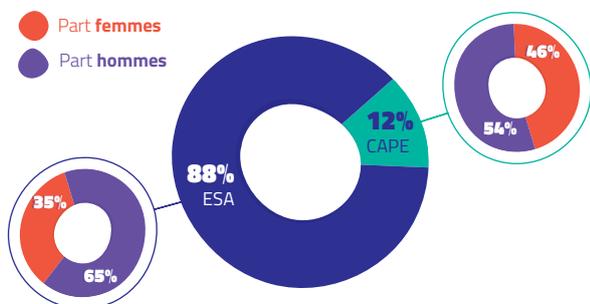


Répartition des produits de la structure

en moyenne 457 711 €
+5% par rapport à 2022



Répartition du chiffre d'affaires des CAE



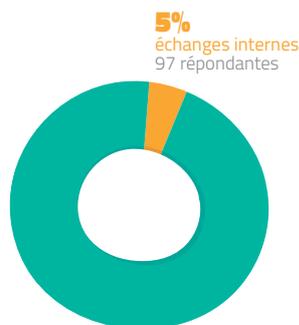
Au global (ESA + CAPE)

64% du CA entrepreneurial est réalisé par des hommes

36% par des femmes

Ventilation du CA entrepreneurial par genre et par type de contrat

110 répondantes



Répartition des produits des entrepreneur-es

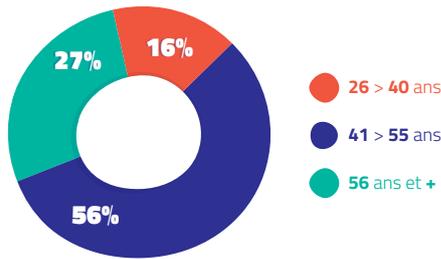
à noter : le remplissage de chaque champ étant très variable du CAE à l'autre, le nombre de répondants dont les données sont mobilisées pour chaque élément d'analyse est précisé. Les ratios exprimés le sont sur des données complètes et comparables entre elles.

95% CA entrepreneur-es
148 répondantes

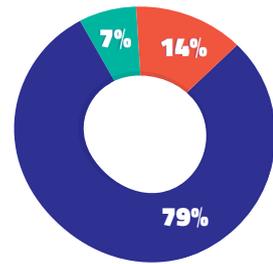
La diversité des membres du Conseil d'administration

Le conseil d'administration reflète également la diversité des membres des CAE. Quelques données.

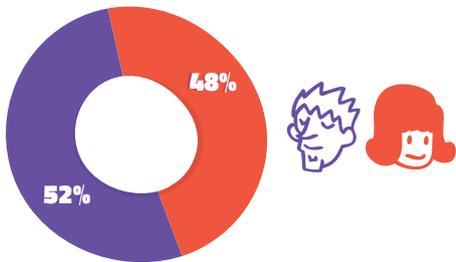
Âge des dirigeant-es des CAE



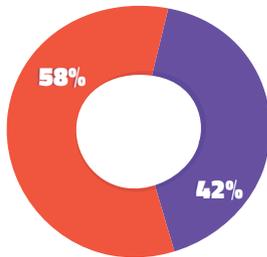
Âge des membres du Conseil d'administration de la Fédération des CAE



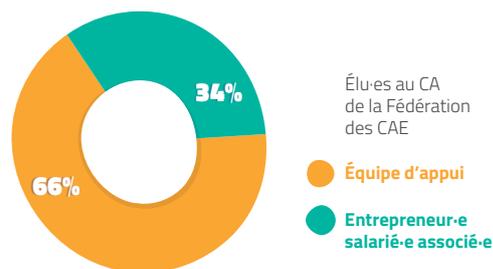
Genre des dirigeant-es des CAE



Genre des membres du Conseil d'administration de la Fédération des CAE



Contrat des membres du Conseil d'administration au sein de leur CAE



Élu-es au CA de la Fédération des CAE

● Équipe d'appui

● Entrepreneur-e salarié-e associé-e



161

CAE en 2023

Implantées dans 15 régions françaises
+35 % depuis la loi de juillet 2014
 relative à l'ESS



12 000

entrepreneur-es

+ de 6 000 salarié-es
 et 5 500 porteur-es
 de projets CAPE



317

millions d'euros
 de chiffre d'affaires



FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES
 D'ACTIVITÉ ET D'EMPLOI

entreprendre pour soi dans
 une entreprise partagée

